

Montréal, le 2 juin 1918.

Au Directeur des Annales des Prêtres-Adorateurs  
Montréal.

Mon Révérend et Cher Père,

Je viens de lire la brochure de M. l'abbé Bérubé: "De l'Union avec Dieu par l'Eucharistie," que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dans laquelle l'auteur prend à partie un article du R. P. Evers, S. S. S., publié dans vos Annales. Sans vouloir préjuger en rien la réponse que pourra y faire le Rév. Père, me serait-il permis de vous soumettre, à titre de membre de l'Association des Prêtres-Adorateurs, les remarques que m'ont suggérées la lecture attentive de la présente brochure. Si Votre Révérence les juge propres à faire du bien aux Prêtres-Adorateurs, je vous permets volontiers de les publier dans les Annales.

M. l'abbé Bérubé, dans sa brochure "De l'Union avec Dieu par l'Eucharistie", est évidemment inspiré par un excellent désir, celui de revendiquer pour la sainte communion tous les priviléges que lui reconnaissent l'Ecriture et la Tradition. Rien de plus légitime assurément. Le ton de conviction, avec lequel il soutient la cause de "l'union corporelle et substantielle avec Jésus-Christ par la communion", donne beaucoup d'intérêt à son livre.

Cependant, je crois qu'il confond deux choses très distinctes, très clairement distinguées par S. Thomas et les Théologiens, (distinction que le R. P. Evers, à mon humble avis, ne semble pas faire suffisamment dans son premier article, qu'il fait très bien néanmoins dans le dernier; Annales des Prêtres-Adorateurs, 1917, pp. 137-144; 315 et suivantes), je veux dire: *l'union sacramentelle* et *l'union spirituelle* avec J.-C. par la sainte Communion.

La première est réelle et corporelle, sinon substantielle, par le fait même de la présence réelle, corporelle et substantielle de Jésus-Christ en nous par la communion. C'est la communion même. L'autre est l'effet produit dans le communiant par la communion sacramentelle: effet symbolisé par le sacrement de l'Eucharistie et produit en nous par ce